

République Française
Département
Cher

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 28 août 2026**

**Date de la
convocation**
24/08/2026

Date d'affichage
24/08/2026

Nombre de membres
Afférents au Conseil
Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

L'an 2026 et le 28 août à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Aurélien LAUNAY, maire.

Présents : Mmes CALLAULT Maryse, CAMUZAT Aurélie, GEDEAS Gaëlle, JOUAN Séverine, PINGITORE Clémence, RABLAT Pascale ; MM LAUNAY Aurélien, MASSELIN Lionel, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mme BRAS Elodie (a donné pouvoir à Aurélien LAUNAY), M GANGNERON Antoine (a donné pouvoir à Aurélie CAMUZAT), MM GAUTHIER Baptiste, MILLIET Thomas (a donné pouvoir à Séverine JOUAN), MOUROUX Francis (a donné pouvoir à Philippe SARREAU)

Secrétaire de séance : Aurélie CAMUZAT

Réf : 2026_043

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire :
Oui

Admission en non valeur

Le comptable n'a pas pu recouvrer les titres présents dans la liste 7960720612 et propose en conséquence l'admission en non-valeur pour un montant total de 158.74€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide

- d'admettre en non valeur la somme de 158.74€

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 04 SEP. 2026

Le Maire

Le secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture de Bourges
le

04 SEP. 2026

Diffusion sur le site Internet de la commune le 04 SEP. 2026

